AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE INTERDÉPARTEMENTALE
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Communiqué de presse

Le 31 octobre 2022

RÉSERVE DE SAINTE-SOLINE

Suite au rassemblement des opposants à la réserve de substitution de Sainte-Soline ce week-end, la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres défend une nouvelle fois la légitimité de ce projet.

La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, qui représente l'ensemble de la profession agricole du département, apporte son soutien plein et entier aux agriculteurs ayant eu à pâtir ce week-end du rassemblement des opposants à la réserve de Sainte-Soline, et qui ont su garder leur sang-froid.

La Chambre d'agriculture tient à rendre hommage aux forces de l'ordre présentes sur le site qui ont contenu les débordements. L'important dispositif mis en œuvre par la Préfecture a permis d'éviter que la manifestation ne dégénère davantage.

Cette manifestation, interdite par la préfecture, interdiction confirmée par le tribunal administratif de Poitiers, a une nouvelle fois fait la preuve qu'elle était composée d'une minorité d'individus radicaux animés par l'envie d'en découdre.

La Chambre d'agriculture rappelle une nouvelle fois la parfaite légalité du projet des réserves du Sud Deux-Sèvres, dont celle de Sainte-Soline. Le projet a fait l'objet d'une vaste concertation, avant d'être validé, en 2018, par la majorité des parties prenantes, dans le cadre d'un protocole d'accord.

Le monde agricole doit faire face, depuis de nombreuses années déjà, à des contraintes de plus en plus fortes pour adapter ses pratiques au changement climatique. Il y répond avec courage et détermination. Le projet des réserves est une des réponses apportées à ce bouleversement.

La Chambre d'agriculture estime qu'il n'est pas tolérable que des manifestations d'opposition mènent à la confrontation violente, lorsque des solutions doivent être urgemment trouvées pour assurer la production agricole française.

Des données sur les réserves de substitution sont à retrouver sur :
https://deux-sevres.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/reponses-aux-arguments-contre-le-projet-de-reserves/

Contacts Presse :
Armelle Baillon-Dubourg
Chargée de communication
06 02 00 77 75

deux-sevres.chambre-agriculture.fr
charente-maritime.chambre-agriculture.fr

Contact :
Jean-Marc Renaudeau
Président de la Chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres
06 72 70 54 10